



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

« La Grange » 10 bis, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron. ☎ 02.54.88.25.70

www.grahs.1901.org

✉ grahsologne@orange.fr

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social : « La Grange » 10 bis, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ;
Association Loi 1901- N° SIRET : 451 596 050 00026 - Code APE / NAF : 913E -

Bulletin trimestriel : ISSN 0248-6253 –

Commission paritaire des publications et agences de presse : 1027 G 86349

Assemblée Générale tenue le mercredi 19 mars 2025

La séance est ouverte à 14 h 45, à La Grange, local du GRAHS à Lamotte-Beuvron en présence de 50 membres, de 4 invités parmi lesquels des élus et représentants de collectivités et d'associations. 42 membres se sont excusés et ont envoyé leurs pouvoirs.

Approbation du compte-rendu de l'AG de l'année passée, les membres ont pu le consulter sur notre site internet ou à notre local ; il reprend dans le détail ce que nous vous avons présenté le 20 mars 2025.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs).

RAPPORT MORAL

Préparé par Joël Lépine et Frédéric Auger et présenté par Joël Lépine, Président.

Comme chaque année, il incombe au président d'ouvrir cette assemblée générale, c'est avec un grand plaisir que j'assume aujourd'hui cette tâche. Je vais maintenant vous présenter le rapport moral.

En 2024, les faits marquants ont été les suivants :

L'assemblée générale s'est déroulée dans la salle des Fêtes le 20 mars 2024. Un nouveau bureau a été élu dès la fin de cette assemblée. Il est resté le même : Président Joël Lépine, Vice-Présidente Chantal Pousse, Vice-Président Gilles Lepeltier, Trésorière Violette Pigeon, Secrétaire François Viratelle, secrétaires adjoints Claudine Petat et Daniel Boissay. Le conseil d'administration, aux compétences variées, s'est réuni 4 fois.

Des réunions de fonctionnement, incluant celles du Bureau, se sont déroulées au moins une fois par mois, avec notre directeur coordinateur. Des membres actifs ont été invités régulièrement.

Nous avons participé aux réunions du Pays de Grande Sologne. Notre association a été représentée aux AG de nos partenaires : La maison des Etangs, l'UCPS, la Maison du Braconnage, LRS (Ferme de Courcimont), Crédit Agricole Val-de-France (partenaire du Printemps des Livres).

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite de nos activités habituelles, mais aussi à la fin de l'aménagement de nos nouveaux locaux « La Grange ». Ces nouveaux locaux, plus spacieux ont fait évoluer notre association : création d'un centre de ressources, le C2RPS - Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne – que nous devons promouvoir. Nous l'évoquerons dans notre rapport d'activités.

Nous rappelons que cette installation n'aurait pas été complète sans l'aide de l'Union Européenne, qui s'investit dans les zones rurales et qui s'engage en notre région Centre-Val de Loire avec le FEADER et par les fonds Leader. Avec le soutien du Pays de Grande Sologne et la région Centre-Val de Loire.

Le GRAHS est devenu en 2024 « ambassadeur de la Marque Sologne ».

La marque Sologne est un marqueur identitaire pour les prestataires touristiques de 127 communes du territoire élargi de la Sologne. La marque Sologne est la copropriété de la Région Centre-Val de Loire, du département de Loir-et-Cher et du département du Loiret.

Notre festival « Le Printemps du GRAHS » est labellisé « Nouvelles Renaissance » par la Région Centre-Val de Loire. Les Nouvelles Renaissance mettent en lumière tout au long de la saison touristique régionale une programmation événementielle.

Le nombre d'adhérents est stable, nous étions 537 en 2023 pour 535 en 2024. Côté abonnements, on constate la même stabilité de 382 à 380. Là encore c'est la régularité du bulletin qui est récompensée. Nous vous remercions de votre fidélité et par votre adhésion et abonnement, de votre engagement associatif.

Nous remercions aussi parmi vous, nos généreux donateurs.

Ceci m'amène à parler financements : le GRAHS comme toute l'activité culturelle ne pourrait pas vivre sans subventions. Malheureusement la Région n'a pas renouvelé notre Cap'Asso. Nous avons entamé avec eux de nouvelles recherches de financement pour combler cette interruption de subvention primordiale et indispensable pour notre association - surtout pour notre emploi.

Je remercie aussi les Conseils Départementaux pour leur aide : Pour le Loir-et-Cher, je citerai encore le président Philippe Gouet et Tania André – vice-présidente, chargée de la vie associative, de la culture et des sports, ainsi que Mesdames Emmanuelle Dormoy – Direction Culture, Sports et Vie associative – et Céline Meneghin – Conservatrice en chef des bibliothèques, Directrice adjointe à la Lecture Publique, les

conseillers départementaux, Agnès Thibault et Pascal Bioulac pour leur soutien efficace de nos dossiers de demandes de subvention.

Nous déplorons encore cette année le refus du Conseil Départemental du Cher à notre demande de subvention (la raison évoquée : pas d'aide aux associations dont le siège social est hors département).

En revanche, nous remercions le président du CD 45, Marc Gaudet, ainsi que les conseillers départementaux Laurence Bellais, vice-présidente – commission culture, attractivité et tourisme - et Line Fleury, conseillère départementale, pour l'aide à la publication des bulletins trimestriels. Mes remerciements vont aussi à la DRAC, pour son aide récurrente, à madame Claude Acloque, secrétaire générale, et particulièrement à Madame Michèle Prévost, conseillère du Service du Livre et de la lecture.

Pour l'ensemble de ces institutions, nous tenons également à remercier les membres des services administratifs qui assurent le suivi des dossiers. Au nom du GRAHS, je remercie aussi les municipalités solognotes qui ont répondu favorablement à nos demandes en 2024 : une trentaine de communes nous soutiennent – vous retrouverez leurs logos en quatrième de couverture de nos bulletins.

J'ajouterai aussi l'association LRS – La Ferme de Courcimont – pour son partenariat notamment pour le Printemps des Livres. Un remerciement particulier à la municipalité de Lamotte-Beuvron pour ses nombreux partenariats.

L'année 2024 a été, pour notre association, fortement marquée par la tristesse, par la disparition de trois de nos membres, trois de nos amis.

Bernard Heude est décédé le 15 juin 2024.

Il était l'un des fondateurs du GRAHS en 1979, pilier de notre association, administrateur pendant 45 ans. Il en a été le président de 2011 à 2020.

Docteur en histoire après avoir été docteur vétérinaire - ils sont peu nombreux à avoir fait cela ; il était un de nos auteurs réguliers, un conférencier, un réalisateur d'exposition (Se soigner autrefois en Sologne), il a été un relecteur de nos articles jusqu'aux derniers moments. Nous garderons de lui, son expression favorite - quand il évoquait certains moments passés au GRAHS - « ce n'est que du bonheur ».

Henri Delétang est décédé le 6 septembre 2024.

Il était l'un des fondateurs du GRAHS en avril 1979 - sans lui, le GRAHS n'aurait pas été créé.

Il fut président de 1979 à 1996, puis de 2001 à 2010. Il restera administrateur jusqu'en 2015.

Pendant longtemps, pour les lamottois, « Henri Delétang était le GRAHS ».

Il est celui qui a donné le plus d'articles pour notre bulletin ; il a aidé les débutants et les moins expérimentés, rappelant sans cesse « rigueur historique » et « justification des sources », nous ne pouvions oublier les notes de bas de pages. Nous lui devons beaucoup sur ces points.

Il dirigea les fouilles du théâtre gallo-romain de Neung-sur-Beuvron.

Il est reconnu comme l'un des précurseurs de l'archéologie aérienne.

Jean-Claude Couvret est décédé le 27 novembre 2024

Amoureux et connaisseur de la Sologne ; il avait souvent fourni des archives à notre association, avant de devenir adhérent puis administrateur du GRAHS.

Il nous a rejoint lors de nos travaux sur les tuileries-briqueteries de Sologne.

Ancien entrepreneur de maçonnerie, il nous a fait partager son savoir faire en ce domaine,

Chaque semaine, il était très présent, jusqu'à ce que l'épidémie de COVID vienne perturber notre vie associative et la vie de notre ami Jean-Claude.

Nous ne les oublierons pas.

Notre nouveau local nous permet de recevoir convenablement plus de public et accroître nos activités (réunions de groupes, conférences et expositions).

Des conférences ont été données dans le cadre de la saison culturelle de Lamotte-Beuvron et du PACT de la Région. C'est aussi grâce à l'aide et en partenariat avec la mairie de Lamotte que nous avons pu occuper la salle des Fêtes pour l'organisation de notre « Printemps des Livres » avec une semaine culturelle réservée aux élèves des classes élémentaires où nous leur faisons découvrir l'histoire au travers d'ateliers ludiques, d'expositions, de conférences. Cette action entre également dans le cadre du PACT.

Nous poursuivons le recueil de la mémoire des Lamottois : séances de rencontres, enregistrées dans nos locaux, des plus anciens des habitants de Lamotte-Beuvron. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec la municipalité et Bernard Piécoup.

La liste des remerciements ne saurait être complète sans s'adresser également : au Crédit Agricole, plus particulièrement à la caisse de Lamotte-Beuvron, à M. Gilles Vanoverschelde, président de la Caisse locale et à son directeur d'agence David Garcia qui nous accueille chaque trimestre pour la présentation de notre bulletin ; aux donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et aussi aux donateurs en numéraires et en points « OUI » du Crédit Agricole, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherches ; aux Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications ; aux associations amies, aux offices de tourisme, aux médiathèques, aux musées, aux maisons à thème, aux centres de vacances ; aux Archives Départementales des trois départements

« Sologne » où nous sommes toujours accueillis avec compétence et gentillesse ; à vous, adhérents et abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements et à vous, administrateurs, à Frédéric Auger notre directeur-coordonateur et membres de l'équipe des forces vives du GRAHS qui ont donné beaucoup de leur temps.

Le travail des bénévoles correspond à plus de 4 équivalents temps plein.

Un dernier point : aujourd'hui marque la fin de mon mandat en tant que président du GRAHS. Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude à chacun d'entre vous pour votre soutien. Mes remerciements sincères à tous, aux membres du conseil d'administration, à notre directeur-coordonateur, mais aussi à tous nos bénévoles pour leur aide et leur disponibilité.

Bien sûr je souhaite rester un membre actif de notre association, nous avons encore de beaux projets et je suis convaincu que le GRAHS continuera à prospérer.

Merci de votre écoute.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs)

RAPPORT FINANCIER

Préparé par Frédéric Auger, Violette Pigeon et Jacqueline Le Marec. Présenté par Violette Pigeon, trésorière.

Le compte de résultat 2024

Cette année 2024 fut la première « normale » dans notre nouveau local « La Grange » et celle du début du fonctionnement de notre « C2RPS ».

Pour alléger cette présentation et éviter les doublons, nous nous dispenserons des classiques remerciements et autres commentaires non financiers qui sont développés dans les autres rapports.

Voilà comment se traduit en chiffres, l'année 2024 du GRAHS :

Les produits ou recettes.

Les produits d'exploitation se décomposent principalement en comptes 70, ventes de marchandises et prestations et 74, subventions. Le compte 70 liste les rentrées financières générées par nos activités. Ces produits sont en augmentation de 12 % :

La somme liée aux abonnements augmente, car nous sommes passé de 35 € en 2023 à 37 € en 2024, le nombre d'abonnement est, en fait, tout à fait stable à 380 pour 382.

Les ventes au numéro sont en hausse de 20 %. Nos ventes de prestations : conférences, visites, recherches et autres actions sont en augmentation. Surtout grâce à la prestation pour l'Observatoire du Territoire 41.

Il faut souligner l'importance de nos partenaires réguliers : La mairie de Lamotte-Beuvron et les Amis de la Maison du Braconnage dans le cadre du PACT de la Région Centre-Val de Loire qui finance conférences et ateliers scolaires. L'Office de tourisme de la Sologne des Rivières, les associations Int-Act avec Montevray.

Les produits du Printemps des livres 2024 sont légèrement supérieurs à ceux de 2023.

Le nombre d'adhérents reste stable, 535 en 2024 pour 537 en 2023.

En 74 nous remarquons que le montant total des subventions est en baisse de 9 %.

L'État, par le biais du ministère de la Culture au travers de la DRAC Centre, soutien notre travail de publication. Nous n'avons rien perçu de la Région Centre-Val de Loire en 2024, nous travaillons sur un partenariat pour 2025. On note, que l'aide du Conseil départemental du Cher, disparue en 2022, n'est pas « encore » réapparue. La subvention du Loir-et-Cher a été revalorisée. Ce Conseil départemental demeure l'un de nos meilleurs soutiens et partenaires. Le Conseil départemental du Loiret, nous soutient pour notre publication et aussi pour une exposition. 28 communes de Sologne sont des partenaires financiers. Il faut noter la contribution importante de la commune de Lamotte-Beuvron : 3 000 € sur les 6 282. Le Crédit Agricole nous soutient financièrement et c'est aussi un partenaire régulier. Ces aides importantes ou plus modestes, témoignent de l'intérêt que nous portent un bon nombre de collectivités.

En 75 figurent les dons. L'augmentation du montant est en lien direct avec l'augmentation de l'activité. Nos donateurs sont multiples : il y a ceux qui nous envoient ou nous déposent un chèque, voire nous font un virement, ceux qui majorent leur cotisation-abonnement, ceux qui ont un compte au Crédit Agricole et qui nous attribuent leurs points « Oui ». Qu'ils soient chaleureusement remerciés.

A cela s'ajoutent en 76 les intérêts du livret A, dont le taux a été relevé.

En produits exceptionnels, nous déduisons cette année la partie de subvention européenne finalement non perçue, liée à des achats non éligibles et des coûts d'achat moindres par rapport aux devis.

Pour faire une petite analyse de nos produits, en voici une répartition par postes :

Par nos productions, nos prestations, nos ventes, nous assurons 50 % de nos produits les autres 50 % sont financés par 30 % de dons et 20 % de subventions.

L'idéal pour l'équilibre de nos comptes serait minimum 25 % de subventions, ce qui qui n'est pas énorme pour une association culturelle.

Le total des produits 2024 s'élève à 83 731.46 €.

On ajoute en 87 ce que l'on appelle les « contributions volontaires en nature ». C'est le travail des bénévoles, qui reflète l'activité de l'association. Avec la multiplication des prestations, ce poste augmente régulièrement. On peut l'évaluer à 4 équivalents temps plein.

Le soutien de la mairie par la mise à disposition gratuite de notre nouveau local a aussi été revalorisé à sa juste valeur.

Produits	2024	2023
Produits d'exploitation		
70 - Ventes de marchan., prestations de services	41 742,15 €	37 194,31 €
Abonnements	14 077,00 €	13 374,00 €
Ventes publications (bulletins)	7 372,61 €	6 143,41 €
Livre en dépôt	84,00 €	70,00 €
Conférences, visites, Motte aux trésors, recherches...	14 542,80 €	12 324,40 €
Remboursement assurance		0,00 €
Produits Printemps des livres (PDL)	2 368,74 €	1 985,50 €
Cotisations	3 297,00 €	3 297,00 €
74 - Subventions d'exploitation	17 732,00 €	19 495,00 €
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00 €	3 500,00 €
Conseil Régional du Centre Cap'Asso	0,00 €	5 000,00 €
FDVA		
Département(s) C. D. 18		0,00 €
C. D. 41	5 500,00 €	3 065,00 €
C. D. 45	2 000,00 €	2 000,00 €
Commune(s)	6 282,00 €	5 480,00 €
Fareva		
Crédit Agricole	450,00 €	450,00 €
75 - Dons	25 225,63 €	23 366,46 €
Produits financiers	1 347,28 €	1 384,75 €
76 - Produits financiers		
Produits financiers	1 347,28 €	1 384,75 €
Produits exceptionnels	-2 315,60 €	25 935,00 €
77 - Produits exceptionnels		
pour le CRRPS : Département C. D. 41		1 935,00 €
pour le CRRPS : Mairie de Lamotte-Beuvron		4 000,00 €
pour le CRRPS : Leader fonds Européens Pays de GS	-2 315,60 €	16 000,00 €
pour le CRRPS : FDVA		4 000,00 €
produit sur exercice antérieur		
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.		
remb. URSSAF		
TOTAL DES PRODUITS sans Transf. de ch. et P. ex.	86 047,06 €	81 440,52 €
TOTAL DES PRODUITS	83 731,46 €	107 375,52 €
87 - Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	92 434,87 €	75 103,09 €
Soutien de la Mairie de Lamotte-Beuvron	10 600,00 €	9 600,00 €
Dons et mécénat en nature (matériel)		300,00 €
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)	186 766,33 €	192 378,61 €

Les charges ou dépenses.

En 60, on liste toutes les charges liées à la réalisation de nos activités. L'augmentation de 11 % du total de ces charges se répartit dans pratiquement tous les postes. Elle est en lien avec la progression de notre activité.

En 64 le total des charges de personnel, lié à l'emploi de Frédéric Auger, révèle une augmentation due à l'évolution du salaire et des charges. Nous abondons aussi la réserve existante en cas de licenciement du salarié. Cette année 2024, pas de charges exceptionnelles, en 2023 elles étaient liées au C2RPS.

Ainsi le total des charges de l'association s'élève à 89 539.13 €

Ce qui génère un résultat négatif pour 2024 de 5 807,67 €

Charges	2024	2023
Charges d'exploitation		
60 - Achats de biens de services	43 103,88 €	38 967,81 €
Bulletins : impression	10 825,60 €	10 790,76 €
Frais Printemps des Livres (PDL)	1 986,70 €	3 180,99 €
Petit équipement	151,67 €	0,00 €
Cotisations diverses	67,00 €	100,00 €
Fournitures administratives	1 089,74 €	349,53 €
Déplacements, missions	22 990,34 €	20 997,06 €
Assurances	384,95 €	364,15 €
Divers (salons + réceptions)	918,51 €	819,41 €
Publicité, com.	342,00 €	
Bibliothèque	347,41 €	13,90 €
Frais de port bulletins (abonnement)	853,28 €	840,48 €
Affranchissements	257,11 €	452,40 €
Internet, tél, et autres	1 000,46 €	946,99 €
Matériel informatique	1 800,57 €	0,00 €
frais bancaires	88,54 €	112,14 €
64 - Charges de personnel	44 420,25 €	41 030,49 €
Rémunérations du personnel	33 698,86 €	31 022,90 €
Charges sociales	10 082,19 €	9 403,99 €
Autres charges de personnel	639,20 €	603,60 €
dotation ou provision	2 015,00 €	
Charges exceptionnelles	0,00 €	26 695,63 €
67 - Charges exceptionnelles		
pour le CRRPS		23 779,53 €
pour le CRRPS		2 916,10 €
résultat pour CRRPS		-760,63 €
Total des charges sans charges excep.		79 998,30 €
Résultat sans les charges exceptionnelles		1 442,22 €
TOTAL DES CHARGES	89 539,13 €	106 693,93 €
Résultat sans le produit "transferts de charges"		
Résultat	-5 807,67 €	681,59 €
86-Emploi des contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole	92 434,87 €	75 103,09 €
Mise à disposition gratuite par la Mairie de Lamotte B.	10 600,00 €	9 600,00 €
Secours en nature (LRS Tables)		300,00 €
TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)	186 766,33 €	192 378,61 €

En conclusion, l'année 2024, a vu le développement des activités de notre association. Et l'essor de notre Centre de ressources.

Le déficit est en partie dû à l'absence de l'aide de La Région Centre-Val de Loire, partenaire historique, qui reviendra en 2025.

Ce déficit est diminué par rapport à ce qu'il aurait pu être par la bonne progression des prestations vendues. On ajoute en 86 ce que l'on appelle l'« emploi des contributions volontaires en nature » qui équilibre ce que nous avons évoqué dans la rubrique 87.

Bilan 2024

C'est le bilan qui nous donne la santé financière de l'association.

Pour rappel, l'actif est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association.

L'actif immobilisé c'est la valeur de tout notre équipement, soit 40 649,95 €.

Il a été augmenté des investissements 2024.

L'actif circulant correspond : à ce que l'on nous doit, cette ligne est apurée.

On y fait figurer nos disponibilités réparties sur le compte courant et le livret A,

Soit un actif de 55 267.80 €.

Le passif est ce qui correspond aux ressources financières de l'association.

Les fonds propres s'élèvent à 22 877,09 €. Ce montant est calculé en additionnant le résultat négatif de l'exercice 2024 aux fonds propres du début d'exercice.

A ces fonds propres s'ajoutent nos dettes :

Fournisseurs : c'est essentiellement le montant du dernier bulletin 2024, ses frais d'envois, l'impression du livre sur la brique et d'une exposition en cours.

Dettes fiscales et sociales, ce sont nos charges liées à l'emploi : les provisions pour les congés payés, URSSAF...

Une partie de ces dettes est à ce jour réglée.

Autres : provision salariale et sociale. Il s'agit d'une réserve qui correspond au coût du licenciement du salarié. La bonne gestion nous oblige à la prudence et donc à réserver cette somme en cas de nécessité, en espérant ne jamais y avoir recours.

Produits constatés d'avance : ils sont constitués de sommes perçues en 2024 correspondant à 2025, ce sont des cotisations et abonnements.

Soit un passif de 55 267.80 €.

BILAN 2024			
Actif immobilisé		Passif	
Immobilisations	40 649,95€	Fonds propres début d'exercices	28 684,76€
moins amortissements	40 649,95€	Résultat de l'exercice	-5 807,67 €
=	0,00€	Fonds propres fin d'exercices	22 877,09€
Actif circulant		Fournisseurs	10 873,06€
Créances	0,00€	Dettes fiscales et sociales	5 374,65 €
Disponibilités	55 267,80€	Autres : provision sal. soc	15 263,00€
Charges constatées d'avance	0,00€	Produits constatés d'avance	880,00€
Total	55 267,80€	Total	55 267,80€

En conclusion, on constate une relative stabilité.

Nos ressources sont impactées par une carence de subventions, en partie compensée par un bon chiffre de vente.

Ce résultat négatif n'est, nous l'espérons, qu'un accident ponctuel.

Le bon chiffre d'affaires généré par nos travaux est le fruit du travail des membres actifs de l'association, de plus en plus nombreux et motivés, associé à la fidélité de nos adhérents-abonnés et de nos partenaires financiers.

Vote du Rapport financier 2024. *Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents*
L'Assemblée générale donne quitus à la trésorière et au CA pour ce rapport financier

Budget prévisionnel 2025

Ce budget prévisionnel 2025 a été établi en prenant en référence les 3 dernières années et en intégrant le fonctionnement du Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne.

Les charges

Le total des charges s'élève à 89 800 € (pour un réel 2024 de 89 539 €).

Elles sont pour la plupart incompressibles pour que le GRAHS fonctionne normalement.

Les produits

Ce budget prévisionnel est présenté à l'équilibre.

Les montants des subventions sont ceux demandés.

Nous espérons que les attributions des subventions seront à la hauteur de nos demandes, elles correspondent à nos besoins réels.

Si ce n'est pas le cas, il nous faudra bien entendu recourir à nos fonds propres.

On obtient pour les comptes 70, 74 et 76 un total de produits s'élevant à 89 800 €.

Merci de votre écoute.

Budget prévisionnel 2025 GRAHS (mars 2025)			
Charges	Prévu	Produits	Prévu
60 - Achats	18 000 €	70 - Ventes de marchandises prestations	40 000 €
Achats de prestations de services	12 000 €	Prestations de services	12 800 €
Aures prestations de services	2 000 €		
Fournitures d'entretien et petit Equipement	200 €	Vente de marchandises - bulletins et	21 400 €
fournitures administratives	800 €	Produits d'activités annexes	2 400 €
Achats non stockés PDL	3 000 €	Cotisations	3 400 €
- Services extérieurs	2 600 €	74 - Subventions d'exploitation	34 900 €
Assurance	600 €	Etat-DRAC Ministère de la Culture	4 500 €
Documentation CRRPS	1 200 €	Région centre Val de Loire	5 000 €
Divers (salons)	800 €	Département du Cher (18)	1 000 €
		Département de Loir et Cher (41)	4 950 €
- Autres services extérieurs	24 200 €	Département du Loiret	3 000 €
Cotisations	300 €	Communes	6 500 €
Publicité, publication	200 €	FDVA	8 000 €
Déplacements, missions	21 000 €	FONJEP + CD41 exceptionnel	1 500 €
Frais postaux - télécommunications	2 700 €	Crédit Agricole	450 €
64 - Charges de personnel	45 000 €	76 - Produits financiers	14 900 €
Rémunération du personnel	34 000 €	Mecénat - dons	14 000 €
Charges sociale	10 200 €	Interêts livret A	900 €
Autres charges de personnel	800 €		
Total charges	89 800 €	Total produits	89 800 €
86 - Emploi des contributions volontaires	106 100 €	87 - Contributions volontaires en nature	106 100 €
Mise à disposition gratuite de biens et de	10 600 €	Bénévolat	95 000 €
Personnel bénévole	95 000 €	Prestation en nature	10 600 €
Secours en nature	500 €	Dons en nature	500 €
TOTAL DES CHARGES	195 900 €	TOTAL DES PRODUITS	195 900 €

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par Frédéric Auger, Directeur-Coordinateur

Le tiers sortant est constitué de :

Jacques Niveau, Florent Mercey, Claudine Petat et François Viratelle.

Parmi ces 4 sortants, 3 ont fait part au Conseil d'administration de leur désir de poursuivre et sont à nouveau candidats. Il s'agit de Florent Mercey, Claudine Petat et François Viratelle.

Jacques Niveau a souhaité ne pas solliciter un nouveau mandat d'administrateur.

Jacques Niveau est membre du GRAHS depuis de nombreuses années et administrateur depuis 2022.

Amoureux de la Sologne, Jacques est l'un de nos auteurs, pourvoyeur d'archives mais aussi conférencier, notamment sur la guerre de 1870 ou sur les tacots de Sologne. Il est un chercheur reconnu sur les chutes en Sologne des avions bombardiers « Lancasters » durant la seconde guerre mondiale.

Suzanne et Jacques Niveau ont représenté notre association dans de nombreuses manifestations : Jacques est redoutable, pour le visiteur de notre stand, car avec gentillesse et bienveillance il sait le convaincre que notre revue lui est indispensable.

Jacques Niveau se passionne depuis de nombreuses années pour l'histoire de Lailly-en-Val - où il réside -

de cette quête a résulté un premier ouvrage, en 1997, totalement refondu en 2014 sous le titre « Lailly-en-Val, au fil du temps, son histoire locale, son patrimoine ».

A Suzanne et Jacques, nos remerciements les plus sincères pour leur implication au sein du GRAHS.

Les administrateurs et les membres du GRAHS présents remercient chaleureusement par des applaudissements Jacques Niveau pour son investissement au sein du Conseil d'Administration.

Nous avons le plaisir d'avoir deux candidats qui sont, comme c'est la règle au GRAHS, membres actifs de l'équipe du GRAHS et invités aux réunions de CA depuis au moins un an, il s'agit de Jacqueline Le Marec et Olivier Bertel.

Il est utile de rappeler que l'usage en place au GRAHS depuis plusieurs années est d'abord d'entrer dans l'équipe des bénévoles actifs, d'être invité aux réunions d'équipe puis éventuellement à celles du CA et une fois bien informé des fonctions d'administrateur, être éventuellement candidat à un de ces postes.

Sont donc candidats :

Olivier Bertel, Jacqueline Le Marec, Florent Mercey, Claudine Petat et François Viratelle

Résultat des élections des administrateurs 2025

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité pour 3 ans au Conseil d'Administration du GRAHS.

VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION 2026

Le Conseil d'Administration propose de laisser cette cotisation aux niveaux actuels soit :

Individuelle 7 € Couple 9 € Organisme 13 €

Vote du montant de la cotisation 2026. *Ce montant inchangé est approuvé à l'unanimité.*

A titre indicatif, le Conseil d'administration rappelle que le montant de l'abonnement est de 54 € pour les non-membres et de 37 € pour les membres, ce qui donne les tarifs suivants :

Cotisation abonnement Individuelle 44 € Couple 46 € Organisme 50 €

RAPPORT d'ACTIVITES 2024 pour l'AG 2025

Préparé par Chantal Pousse et Frédéric Auger.

Présenté par Chantal Pousse, Claudine Petat, Florence Desaint-Denis et Gilles Lepeltier.

L'année passée, en ce lieu et place (en fait non, puisqu'on était à la salle des fêtes) on ne vous a parlé que des travaux d'aménagement de nos nouveaux locaux. C'est vrai que ça nous a bien occupés et nous sommes heureux de vous y accueillir aujourd'hui. On y est bien dans nos nouveaux locaux et on s'était dit, qu'une fois ce gros aménagement fait, ça allait être plus cool...

Eh bien non

Une activité en pousse une autre, l'éventail de nos prestations s'enrichit. Nous allons vous détailler tout cela, en essayant de ne pas faire trop long et néanmoins de ne rien oublier.

Nouveaux locaux, nouvel essor : Le C2RPS est maintenant opérationnel. Les ouvrages ont déjà été manipulés un certain nombre de fois mais ce n'est sans doute pas fini, en fonction des arrivages (essentiellement des dons). Nous venons en particulier de « récupérer » les ouvrages de la bibliothèque de Bernard Heude.

Nous vous en reparlerons dans les projets.

Le catalogage de tous les documents est réalisé au fur et à mesure. C'est assez long et fastidieux, mais la base Zotéro est un outil de recherches performant pour les historiens et autres scientifiques.

Répertorier tous ces ouvrages, c'est Mathilde Duruflé qui a commencé ; c'est maintenant Ken Pousse qui a pris la relève sur cette base de données, mise à jour techniquement par François Viratelle et Florent Mercey. Nous vous avons parlé l'an passé d'un don important de diapositives. Là, c'est Catherine Naudion qui a effectué ce travail rigoureux et... on arrive à un total de 13000 diapos ! Ce photographe méticuleux nous permet d'accéder à un passé assez récent mais dans ce monde où tout change si vite, ces documents sont essentiels. Quelques auteurs nous ont déjà fait le plaisir de nous donner un ouvrage pour qu'il soit intégré à cette base de données. Nous recevons également des ouvrages en « service de presse ».

Nous sommes fiers d'avoir pu initier ce Centre de Ressources, accessible à tous, - y compris aux personnes à mobilité réduite -. En accès libre le lundi après-midi et sur rendez-vous les autres jours. L'emprunt d'ouvrages est réservé aux adhérents de notre association, en revanche, la consultation est possible pour tous.

C2RPS, salle de réunion

Cette belle salle dans laquelle nous nous trouvons a été équipée projecteur et écran et télé C'est aussi la salle où sont stockés de façon chronologique et pratique tous nos bulletins depuis le début. Quand on aura rangé l'écran, vous pourrez mieux voir en vrai.

Conférences et expos

C'est aussi là que nous pouvons accueillir des expositions. Nous y avons déjà exposé les nouveautés 2024, réalisées « à la maison » c'est-à-dire par notre directeur : les cartes Sologne-Berry que nous avons réalisées pour Berdigne-Berdogne à Nançay ainsi que la première partie du « Petit peuple des Bois », faite pour l'inauguration du Cul d'Loup artistique des Amis de la Maison du Braconnage à Chaon.

JEUDIS DU GRAHS

Faire venir le gens dans cette nouvelle salle reste toujours une préoccupation essentielle du Grahs. Effectuer des recherches et ne pas les partager nous semble stérile et inutile. C'est pourquoi a germé l'idée (dans la tête toujours bouillonnante de notre directeur-coordonateur) de créer un rendez-vous mensuel intitulé « Les Jeudis du Grahs ».

C'est une activité assez « ouverte » qui se déroule à la mauvaise saison dans nos locaux et lorsqu'il fait meilleur en extérieur.

Dans ce cadre, nous intégrons des conférences, des visites d'été, des inaugurations d'expo, des présentations d'ouvrages par leurs auteurs, la promotion de chaque nouveau numéro de « La Sologne et son Passé » des soirées récréatives comme celle donnée en décembre où nous avons repris les saynettes, écrites par Fred Auger sur les différences entre parages solognot et berrichon qui avaient été proposées à Berdigne-Berdogne à Nançay puisque c'était le thème de cette belle fête, en partenariat avec l'UCPS dans un premier temps. Ensuite Fred Auger et Florence Desaint-Denis ont animé et fait participer le public au jeu « Secrète Sologne » qu'il ont créé avec une petite équipe (Chantal Pousse et François Viratelle).

STORY MAPS

Gros travail cette année en collaboration avec le pays de grande Sologne et sur commande de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires du Loir-et-Cher.

Il a fallu se rendre dans les 25 villages, en faire la visite en compagnie des élus et des chargées de mission du Pays (Adeline, Odeline et Camille), y repérer les points remarquables et les photographier afin qu'un petit circuit familial (1 ou 2 kilomètres) puisse être élaboré. Le tout destiné à être accessible à tous grâce à cet outil dont nous sommes tous maintenant dépendants : le téléphone portable par le biais d'un QR code. Pas toujours simple, les visites de village en hiver, les photos, pas toujours au top non plus mais avec les moyens techniques, le ciel redevient bleu presque par magie.

Et puis de retour dans les locaux, chacun (Pays et Grahs) travaillait sur sa partie. Au Pays, les circuits étaient tracés, les points remarquables étaient placés, déplacés, replacés...

Au Grahs, on s'occupait de la description de ces points patrimoniaux, de leur rédaction accessible à un public de touristes, pas forcément des spécialistes en histoire de la Sologne en gardant cependant une vraie rigueur historique. Ce fut très intéressant et un peu long car plus on est nombreux à travailler ensemble, plus la formulation idéale et requérant l'aval de tous est difficile à trouver.

Dans chaque village, le bâti traditionnel a été mis en valeur et pour l'anecdote, certains élus ont fait des découvertes...

VISITES

Visites patrimoniales ludiques. La nouvelle formule des visites de villages, avec gestion des inscriptions par l'Office de tourisme de Sologne des Rivières (Merci à Yseult Carré pour sa gestion rigoureuse) est un réel avantage pour le Grahs qui ne se charge « que » de la visite. Le nombre limité de participants facilite l'écoute du groupe. Il reste juste quelquefois à canaliser les intervenants (du Grahs) afin de ne pas susciter des conversations en aparté. Nous avons guidé les visiteurs, souvent d'ailleurs des autochtones mais aussi des touristes français et étrangers (canadiens) dans les ruelles et recoins de Souesmes, d'Orçay, de Theillay et du quartier ouest de Salbris.

- Visites dans le cadre des Estivales

Une au Canal et une autre dans le quartier des Hauts Noirs. Pour ces visites, la participation de l'Office de Tourisme de Lamotte avec les conseils prodigués à Quentin, animateur stagiaire, afin d'améliorer sa connaissance du territoire solognot pour proposer des visites originales et néanmoins historiquement rigoureuses en dehors des « grosses structures » que sont Chambord, Cheverny et Beauval...

- Visites pour des groupes constitués, (groupe d'aérostiers du trophée François 1^{er}) ; A G des Villes impériales, rendez-vous avec des journalistes à la demande de la mairie.

- Visites « Découverte de la Sologne » au domaine de Montevray par l'association Int-Act qui propose des séjours de vacances à des personnes dépendantes.

- Visites pour des écoles. En dernière minute, nous avons dépanné l'école de Brinon-sur-Sauldre. Sans oublier l'accompagnement des « P'tites Randos » le long du Canal.

MANIFESTATIONS

La liste des manifestations serait trop longue à vous faire de façon exhaustive. Sachez que nous faisons notre maximum pour répondre à toutes les sollicitations. Il nous arrive parfois d'être présents sur 2, voire 3 manifestations en même temps, ce qui, du point de vue logistique, n'est pas simple...

Les salons du tourisme, les foires (Tatin, bien sûr) ainsi que le Game Fair. L'espace Sologne du Game Fair a connu une belle fréquentation et nous a permis de belles rencontres. Aussi la véritable expédition que représente « les Rendez-vous de l'Histoire », 4 jours à Blois en octobre, les différentes bourses des collectionneurs, et bien sûr, plusieurs marchés de Noël.

NOS ACTIVITES PROPRES

-le Printemps du Grahs

C'est toujours un peu décalé de parler de cet événement important et essentiel, puisque nous sommes en plein dans le « Printemps 2025 » et qu'hier, à votre place, étaient installés des scolaires qui participaient à des mini conférences adaptées à leur âge ainsi qu'à des ateliers pratiques. A la fin des 5 années de cursus élémentaire, les enfants ont abordé, en plus des cours en classe faits par leur enseignant, 5 volets d'approche de l'histoire (blason pour les CP, tuiles et briqueteries pour les CE1, art rupestre pour les CE2, coutumes du mariage et broderie du trousseau pour les CM1 et histoire de l'écriture et calligraphie pour les CM2. Ces activités mobilisent un grand nombre de bénévoles aguerris au contact des enfants (ils se reconnaîtront) et présents selon leur disponibilité tout au long de cette semaine. Pour ne pas trahir leur modestie on ne vous citera que leur prénom (Claude, Cathy, Marcel, Dédée, Maurice, Cathy, Alain, Gilles, Evelyne, Dominique, Cécile, Olivier, Noëlle, Françoise, Christelle, Marcel, Auréline, Cathy... J'en oublie certainement, qu'ils me pardonnent !

Une conférence-atelier tuiles a été délocalisée à Villeny, à la demande de la municipalité, et pour les enfants de l'école.

Le temps fort a été, comme chaque année, l'organisation du Salon Régional du Livre en Sologne. Entourée d'une équipe de bénévoles c'est Marie-José Brochon, Fred et surtout Claudine Petat qui assurent le gros de l'organisation. Le salon 2024 a été convivial, bien fréquenté, ; les tables rondes animées par Gilles Lepeltier ont connu un franc succès.

Cette manifestation est maintenant labellisée « Nouvelles renaissances » par la région Centre-Val de Loire. Pendant cette semaine, nous avons proposé 3 soirées-conférences-débats. Pour mémoire La colonie pénitentiaire de Saint-Maurice, Le Canal avec des extraits de film de Xavier Gassel, et la renversante histoire de la Tarte Tatin (là aussi avec des extraits inédits de films).

LES CONFERENCES

Ce qui permet d'enchaîner sur les conférences.

Ce sont 10 conférences qui ont été données en 2024.

Une partie de l'équipe « Tramways », Jacques Niveau, Daniel Boissay et Gilles Lepeltier ont captivé le public à Dry, à Lailly en Val, à Saint-Laurent-Nouan, à Cléry et à Mareau-aux-Prés (où il a fallu enchaîner 2 conférences à la suite car la salle n'était pas extensible !)

Le Cycle des 3 conférences entrant dans le cadre du Pact de Lamotte a été composé de :

- Petit peuple des Bois par Fred Auger, quelques aspects du patrimoine et de la mémoire de Lamotte par Fred Auger, Claudine Petat et Chantal Pousse et Architecture défensive et demeure d'agrément en Sologne du 14^{ème} au 17^{ème} siècles à l'exemple du château de La Cour à Ligny le Ribault par Laurent Daussy.

La renversante histoire de la tarte Tatin par Fred Auger, François Viratelle, Ken Pousse à Chaon à la demande de l'association des Amis de la Maison du Braconnage

A La Ferté-Imbault ce sont Frédéric et Auger et Chantal Pousse qui ont présenté « La place des femmes dans la paysannerie solognote d'autrefois ».

Nous sommes même allés jusqu'à Quantilly, dans le Cher, sur invitation de l'Association des Amis de la Principauté de Boisbelle, pour leur parler Médecine Populaire avec la conférence « Se Soigner autrefois en Sologne » présentée par Gilles Lepeltier, Chantal Pousse et Frédéric Auger.

Nous avons aussi assuré d'autres conférences, à la demande de municipalités, du CCAS, d'organismes privés pour des groupes, des séminaires...

Expo sur les petits métiers du bois, que nous avons créée dans la suite logique du « Cul d'Loup » artistique de nos Amis de la Maison du Braconnage et que nous avons déjà présenté au Game Fair, et aussi dans cette salle.

LES JEUX

La Motte aux Trésors

Nous nous sommes rendu compte que le côté ludique était important dans l'appropriation du patrimoine historique et de l'histoire en général. Après 3 éditions à Lamotte, une à Chaon, Fred Auger, François Viratelle, Chantal Pousse et moi-même avons poussé nos investigations à Vouzon. Pour des raisons de sécurité, seul le côté est de la route principale a été choisi. Ce qui laisse supposer qu'il y aura peut-être dans un avenir plus ou moins proche, une session jeu côté ouest...

Un autre jeu a aussi été mis en place pendant les Estivales, un jeu dit « de balises » alliant le parcours d'orientation et décodage le but restant toujours celui de la découverte d'un patrimoine matériel ou immatériel.

Nous avons également lancé notre nouveau jeu « **Secrète Sologne** » dont la marque a été déposée et que vous pourrez redécouvrir tout à l'heure.

MEMOIRES DE LAMOTTOIS

Commencé en 2023, comme l'atteste la convention signée entre la marie de Lamotte, M. Bernard Piécoup et le Grahs, cette activité de collectage (enregistrée et filmée) de la mémoire des Lamottois fonctionne bien.

22 séances ont déjà été effectuées, par thèmes à raison de 3 à 4 interlocuteurs à chaque fois. C'est varié, animé, intéressant, interactif. Souvent dans les jours qui suivent l'entretien, les protagonistes reviennent nous

voir, apportant des documents, des photos, des compléments d'information...

COMMUNICATION

Sujet délicat et ô combien d'actualité à une époque charnière où si nous ne sommes pas vigilants, il sera de plus en plus difficile de faire la différence entre le vrai et le virtuel.

Nous avons le site internet que Fred met à jour régulièrement ainsi que les pages Facebook et Instagram, les listes d'envois de mail que François actualise aussi régulièrement, Les services presse de la mairie et de la communauté de communes et bien sûr les journaux locaux qui relaient régulièrement nos activités, ce dont nous les remercions vivement.

Un « pôle technique » s'est organisé autour de Fred avec François et Olivier. La maîtrise du son et de l'image de nos interventions, ce sont eux qui gèrent.

LA REVUE TRIMESTRIELLE « LA SOLOGNE ET SON PASSE »

Nous vous l'avions dit l'an passé, le changement de titre s'est fait « en douceur » mais de façon tout à fait officielle, donnant à notre bulletin trimestriel un aspect de revue plus moderne.

C'est toujours le « gros » de notre travail, les recherches, la rédaction d'articles que nous voulons variés et toujours historiquement rigoureux et documentés.

Une fois l'article écrit par l'auteur, le travail est loin d'être fini. Il reste un gros travail d'illustration, de mise en page, de création graphique de la couverture. L'équipe s'est étoffée de personnes compétentes (Olivier, Florence) qui soutiennent activement le travail de rédacteur en chef de Frédéric Auger.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Il y a tout le travail administratif, la chasse aux subventions c'est Gilles qui s'y colle, la tenue des fichiers adhérents c'est Claudine et moi, le bricolage pour tous ceux qui savent tenir une scie, une perceuse ou un marteau, ce sont Philippe, Alain Venin, Olivier, Maurice, Claude, Marcel, Fred bien sûr et même les filles participent quand elles ont fini leurs travaux de couture, de classement d'archives et autres menues tâches ménagères !! Dédée, Cathy...

Jacqueline Le Marec est aussi venue renforcer l'équipe. Elle est la reine des tableaux Excel, elle adore aligner des nombres dans des lignes et des colonnes et elle est d'un grand soutien dans le pôle comptabilité avec Violette Pigeon qui assure toujours le suivi quasi journalier de la comptabilité. A noter aussi qu'a été mis en place un nouveau moyen de paiement pour les adhésions : il s'agit d'« Hello Asso »

N'oublions pas que la revue trimestrielle est toujours sous format papier, que c'est grâce à vous, adhérents, abonnés qui participez à l'apport financier nécessaire à la gestion de notre association et que donc, il n'est absolument pas à l'ordre du jour de passer à une revue en ligne !

CLOTURE DE L'AG à 17 h 50

Suivie de la présentation des projets 2025, de la projection de diaporamas humoristiques sur la vie associative du GRAHS et du traditionnel verre de l'amitié.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

la Vice-Présidente Chantal Pousse,
le Vice-Président Gilles Lepeltier,
le Secrétaire, François Viratelle,
le Directeur coordinateur, Frédéric Auger



Le Président, Joël Lépine

Suite à cette AG et à la réunion de CA du GRAHS du 19 mars 2025, le conseil d'Administration du Grahs est désormais composé de la sorte :

Présidente : Chantal Pousse,
Vice-président : Daniel Boissay,
Vice-président : Gilles Lepeltier,
Vice-président : Joël Lépine,
Trésorière : Violette Pigeon,
Secrétaire : François Viratelle,
Trésorière-adjointe : Jacqueline Le Marec,
Secrétaire adjointe : Claudine Petat.

Les Administrateurs (hors Bureau) sont :
Christelle Auger,
Olivier Bertel,
Florence Desaint-Denis,
Florent Mercey.

Directeur Coordinateur Frédéric Auger
(invité au CA et au Bureau sans voix délibérative).